



# EAU ET ASSAINISSEMENT

## Le choix du transfert

Sans attendre l'obligation légale prévue pour 2026, et après presque deux années de réflexion et de débats, l'équipe municipale a validé le principe de transférer en 2024 sa compétence communale Eau et Assainissement au Syndicat Intercommunal des Eaux et Assainissements (SIEA) Dieulefit-Poët-Laval.

### Une bonne gestion communale de notre eau

A ce jour le bilan est plutôt positif et satisfaisant au regard des objectifs que nous nous étions fixés en termes d'économie d'eau, de protection de la ressource et de modernisation du réseau.

Nous avons diminué nos prélèvements de 30% en trois ans, notamment grâce à une chasse aux fuites assidue : le rendement du réseau est passé de 32 à 55%. Il devrait en 2023 atteindre l'exigence de l'Agence de l'Eau qui est de 66%. Dans le même temps nous avons continué la remise en conformité du réseau et l'acquisition d'une meilleure connaissance de celui-ci, en remplaçant du matériel, en établissant des plans fonctionnels, en installant des compteurs à radio-relève. Pour la partie assainissement, nos stations d'épuration sont régulièrement contrôlées par le SATESE qui délivre un rapport positif.

### Alors, pourquoi le transfert ?

Nous constatons chaque jour qu'il devient de plus en plus compliqué de continuer sur cette lancée.

D'une part, la succession de phénomènes météorologiques extrêmes perturbe régulièrement notre captage. D'autre part, l'adaptation aux changements climatiques et la nécessité de prévoir notre ressource en eau potable future oblige l'Agence de l'Eau à des contraintes toujours plus fortes et particulièrement difficiles à appliquer pour les petites communes. Nous manquons cruellement de moyens, techniques, financiers et humains pour faire face à de tels enjeux, sachant que l'avenir proche nous laisse percevoir encore davantage de difficultés.

La gestion de ce futur ne peut pas reposer sur les épaules de quelques élu-e-s dont ce n'est pas le métier. C'est pourquoi nous pensons qu'il est temps de confier cette mission à une entité professionnelle détenant tous les moyens et l'expertise nécessaires. Avec le choix du SIEA de Dieulefit-Poët-Laval, établissement public d'intérêt collectif au sein duquel la commune de Montjoux gardera un pouvoir décisionnel, nous prenons l'option d'un transfert en douceur, qualitatif et assumé.

### Concrètement, qu'est-ce que ça va changer pour l'usager ?

Les abonnés continueront à payer leurs factures au Trésor Public, mais celles-ci seront encaissées par le SIEA et non plus par la commune de Montjoux. En cas de litige ou de problème technique, c'est également le SIEA qui sera l'interlocuteur et qui interviendra. Pour que le passage de relais s'opère au mieux, nous avons prévu d'accompagner le personnel du SIEA pendant au moins toute l'année 2024.

Nous avons également prévu d'organiser en temps voulu une réunion publique consacrée à ce sujet afin d'expliquer plus en détails le principe du transfert et de répondre aux interrogations des habitants.

### QUESTIONNAIRE SANTÉ : COMMENT ÇA VA ?

La Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux, en lien avec 7 autres intercommunalités, est en train d'élaborer un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), document stratégique d'aménagement du territoire à l'horizon des vingt prochaines années. L'étape des diagnostics est presque terminée et l'aspect Santé y est analysé.

Une étude a été lancée pour permettre de comprendre le ressenti des habitants du SCOT au sujet de leur santé, cela concerne 177 communes !

Nous vous invitons à participer à cette vaste enquête jusqu'au 20 décembre : <https://fr.surveymonkey.com/r/DMQG99G>

# TRAVAUX AU DESSUS DE BARJOL

## l'épingle sur la départementale

Début septembre, le Département de la Drôme a entrepris des travaux pour sécuriser la D130 au virage de Barjol et à l'intersection de la RD130 avec la RD538.

Le dérochement dans le virage avait pour objectif annoncé d'améliorer la visibilité et de contenir les chutes de pierres, sans prévoir un élargissement de la chaussée. Concernant le carrefour de la Pierre, le projet consiste à rendre la route de Dieulefit perpendiculaire à celle de Nyons, avec la création d'un îlot central forçant davantage l'arrêt et empêchant les véhicules de couper l'intersection.

Nous avons tous été interpellés par l'ampleur du chantier au niveau du virage et par l'impact des nuisances qu'il a occasionnées pendant de longues semaines, en nous interrogeant parfois sur l'utilité de tels travaux.

Au cours d'une réunion de chantier à laquelle la mairie de Montjoux était conviée, nous avons pu apprendre que les travaux du virage ne seraient pas finalisés avant le printemps prochain. En effet, le rocher une fois gratté se révèle plus instable et plus dangereux qu'avant, de sorte que le Département a décidé d'installer provisoirement un écran de protection constitué de glissières en béton armé éventuellement surmontées de panneaux grillagés, le temps d'observer le comportement de la paroi au fil des saisons. Ces équipements devraient rester en place pendant au moins six mois. C'est seulement au terme de cette période de test que la suite à donner aux travaux sera décidée.

Par ailleurs, la route devrait être réouverte à la circulation avant la mi-décembre.

## JOYEUSES FÊTES

Pour les fêtes de fin d'année : pensez à nos commerces locaux.

**Restaurant La Paillette** : Menu de Noël, 25 & 26 décembre midi et soir. Réservation souhaitée au 04 75 51 02 49

**Restaurant Le Relais du Serre** : Menu de fêtes, le 25 décembre et 1er janvier à midi.  
Sélection de plats traiteurs à emporter les 24, 25, 31 décembre et 1er janvier. Réservation au 04 75 46 43 45

## Agenda

**Vendredi 8 décembre : soirée lanternes et lutins** à 18h à la Salle des Fêtes.

L'Association de parents d'élèves La Route du Lez propose une soirée Lanternes et Lutins, avec :

- Chocolat chaud et vin chaud
- Balade magique aux lanternes
- Spectacle féérique avec la Caravane
- Buvette

A 20h30 un repas assis, avec au menu :

- Tartiflette - salade - verre de vin : 15€
- Croque-monsieur - dessert - sirop : 8€

Et soirée dansante dès 22h !

Réservations pour la tartiflette à la boulangerie de la Paillette.

**Samedi 9 décembre : Soupe paysanne**

à 19h à la Salle des Fêtes, une Soupe Paysanne, spectacle-veillée proposé par le groupe ToNNe, en présence du Plan Alimentaire Territorial porté par la CCDB, de la Sécurité Sociale de l'Alimentation et de Radiolà.

Soirée gratuite, apportez un légume !

Jauge limitée, renseignements et réservations auprès de l'Office du Tourisme : 0475464249

**16 au 23 décembre : Concours de sapins**

Après plusieurs années d'interruption, l'association Jours de Fêtes relance le concours de sapins de Noël. Les participants sont invités à venir installer leur chef-d'oeuvre sur la place Léopold Mourier à la Paillette à partir du 16 décembre. Les prix seront décernés pendant la Castagnade.

**17 décembre : Cérémonie oecuménique**

Dimanche 17 décembre à 17h à l'Eglise de Montjoux.

**Samedi 23 décembre : Castagnade**

Rendez-vous sur la place Léopold Mourier à partir de 18h. L'association Jours de fête vous invite à partager un moment convivial autour de châtaignes et de vin chaud.

**Jedi 25 janvier - Voeux du maire**

Rendez-vous à 18h30 à la Salle des Fêtes, le Maire et l'équipe municipale vous invitent à la traditionnelle réunion publique des voeux

Plus d'info sur l'actualité de la commune sur le site internet et les réseaux sociaux.



[www.montjoux-drome.fr/](http://www.montjoux-drome.fr/)



Commune de Montjoux



@montjoux.drome